



21/09/2020 / Clôturé depuis 28 jours

## Informations générales

<b>Date de parution</b> 23/06/2020	<b>Date de clôture</b> 24/08/2020
<b>Localisation</b> Inconnue	<b>Secteur d'activité</b> Denrées alimentaires

## Acheteur public

METROPOLE DE LYON

Adresse : 20, rue du Lac, 69505 LYON CEDEX 03

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

## Description du marché

Fourniture de viandes et abats de bovins, porcins, volailles, lapins et gibiers surgelés pour le restaurant métropolitain et pour le restaurant de l'Institut Départemental Enfance et Famille (IDEF) de la Métropole de Lyon

## Critère

Qualité des produits

## Financement

- Financement : budget Métropole de Lyon- Les règlements de ce marché se feront par virements administratifs selon les règles de la comptabilité publique française.- Prix révisables- Une avance pourra être accordée et remboursée dans les conditions des articles L2191-2, L2191-3 et R2191-3 à R2191-19 CCP.- Les acomptes pourront être versés dans les conditions des articles L2191-4 et R2191-20 à R2191-22 CCP et 11.2 du CCAG fournitures courantes et services

## Forme Juridique

Les candidats se présentant en groupement d'entreprises sont informés que la forme du groupement est laissée à leur libre choix

## Situation Juridique

- La lettre de candidature (imprimé DC1) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques.- Une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 CCP (si l'imprimé DC1 n'est pas utilisé), - est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de

consultation) lorsqu'il y est assujéti. Précisions :- si le candidat fournit l'imprimé DC1, il doit en plus fournir l'attestation sur l'honneur relative au respect des dispositions du code du travail ci-dessus, ou utiliser le modèle Métropole joint au dossier de consultation qui vaut pour les interdictions de soumissionner et pour le respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail. Le respect des obligations d'emploi des travailleurs handicapés s'applique à tout employeur, occupant au moins vingt salariés, y compris les établissements publics industriels et commerciaux (art.L.5212-1 code du travail).- si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, chaque membre du groupement doit fournir une déclaration sur l'honneur.- le candidat doit informer sans délai l'acheteur de tout changement en cours de procédure, de sa situation au regard des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 CCP.

## **Caractéristiques**

L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme deux années, reconductible de façon tacite une fois deux années, pour un montant minimum de 20 000 euros hors taxes et un montant maximum de 60 000 euros hors taxes. Les montants relatifs à la période ferme et la période de reconduction sont identiques.

## **Conditions économiques et financières**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise où du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur ; niveau minimum spécifique requis : aucune exigence particulière

## **Conditions techniques**

- Présentation d'une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; niveau minimum spécifique requis : Être en capacité de livrer des Fourniture de viandes et abats de bovins, porcins, volailles, lapins et gibiers surgelés comparables à celles objet du marché, appréciée au regard d'au moins trois références réalisées au cours des trois dernières années, ou équivalent.- Lorsque les opérateurs économiques ont besoin d'une autorisation spécifique ou doivent être membres d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné, l'acheteur peut leur demander de prouver qu'ils possèdent cette autorisation ou qu'ils appartiennent à cette organisation ; niveau minimum spécifique requis : Agrément sanitaire délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) ou équivalent

Source : **BOAMP**

- étude de faisabilité pour la création...
- Prestations d'animation et d'accompagnem...
- Mission d'assistance à maîtrise d'ouvr...
- fourniture des pièces courantes des deu...
- Accompagnement technique et réglementai...

Aucun autre marché ouvert pour cette activité.